

CAP AGRICOLE Jardinier paysagiste

NIVEAU 3

Délivré par le Ministère de
l'Agriculture
(Code RNCP 24 928 - Code
CPF 245 533)



Horti-Pôle Evreux
Formations Nature et Paysage

Taux de réussite : 96,5%
Taux de satisfaction : 80,4%
Taux d'insertion : 71,4%

**Etablissement Public Local
d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricole d'Evreux**

Objectifs de la formation

Se former au métier de *jardinier (ère) ou ouvrier (ère) paysagiste qualifié(e)*, dans une entreprise du paysage ou un service espaces verts d'une collectivité.

Le métier de jardinier (ère)

Il ou elle aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes,...).

Conditions générales

- Être âgé(e) de 16 ans (ou 15 ans, si vous avez suivi le cycle complet du collège) et avoir moins de 30 ans (sauf situations dérogatoires)
- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage
- Satisfaire à l'entretien de motivation et aux éventuels tests de positionnement
- Rémunération selon la législation en vigueur
- Pas de frais de formation
- Logement en internat possible
- Inscriptions directement auprès du CFA
- Délai d'accès à la formation : renseignement disponible auprès du CFA



Déroulement de la formation

- Formation de deux ans, organisée en modules d'enseignement général et d'enseignement professionnel et de périodes de formation chez le maître d'apprentissage (en moyenne 1 semaine au CFA – 3 semaines en entreprise)
- 420 heures de présence au CFA par an
- Le contrôle continu en cours de formation et une épreuve terminale orale permet l'obtention du diplôme



Programme de la formation

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
MG 1 - Agir dans des situations de la vie sociale : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire géographie, Education socioculturelle, Mathématiques, Informatique, Sciences économique, sociales et de gestion 	MP 1 - Insertion du salarié dans l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences économique, sociales et de gestion
MG 2 - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Français, Education socioculturelles, Biologie-écologie, Education physique et sportive 	MP 2 - Maintenance des matériels
MG 3 - Interagir dans son environnement social. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Français, langue vivante (anglais), Sciences économique, sociales et de gestion, Education physique et sportive 	MP 3 - Mise en place d'aménagements paysagers
	MP 4 - Travaux d'entretiens paysagers
	MIP - Module d'Initiative Personnelle

Modalités pédagogiques :

En présentiel, travaux pratiques, soutien aux apprentissages, travaux individuels et de groupe, réalisation de projets,...



Après cette formation

- L'insertion professionnelle
- Poursuite en Brevet Professionnel Agricole «Travaux des Aménagements Paysagers» (par apprentissage, formation pour adultes)
- Poursuite en Baccaauréat Professionnel « Aménagements Paysagers » (entrée possible en classe de première)
- Poursuite en Brevet Professionnel « Aménagements Paysagers » (par apprentissage, formation pour adultes)

CFA Horti-pôle Evreux
 6, rue Georges Politzer - BP 3243 - 27032 Evreux Cedex
 ☎ 02.32.28.87.61 📠 02.32.28.76.84
 cfa.evreux@educagri.fr
 www.eapevreux.fr